

Surfaces exploitées en prairies

🔑 Nature et source des données

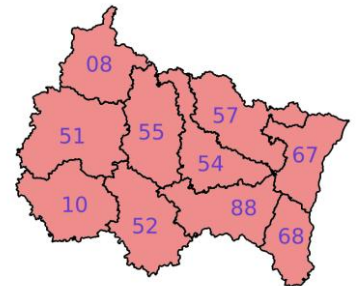
Agreste. Statistique annuelles- : Utilisation des terres.

🕒 Indicateur

Données fournies à l'échelle des 10 départements de la région pour les années 2000 à 2020

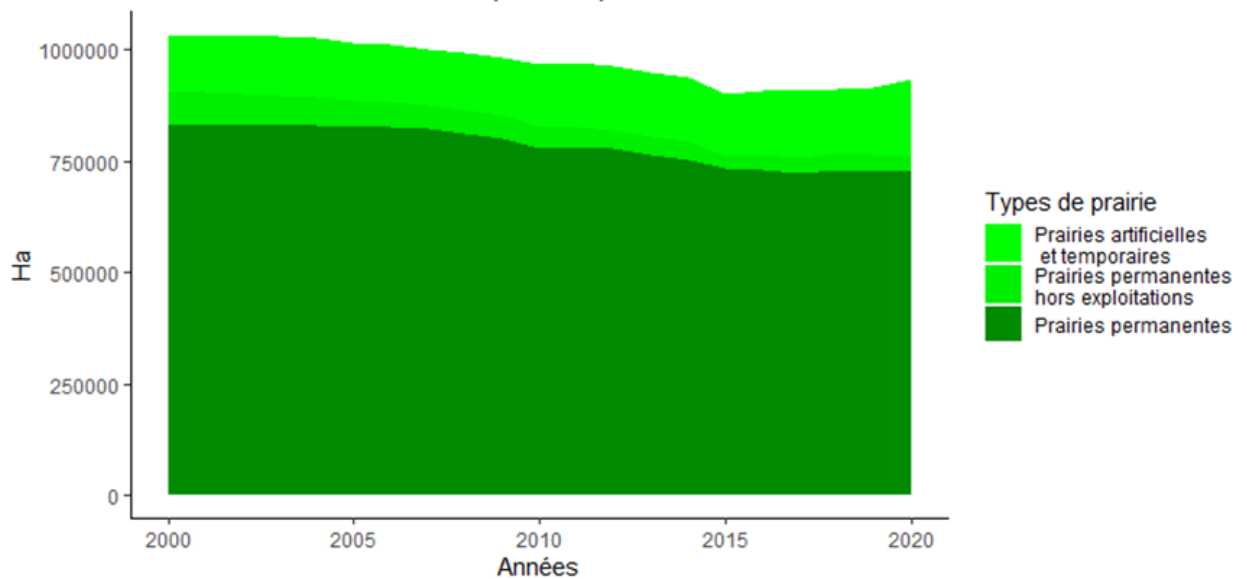
Trois types de prairies sont recensés :

- Surface des prairies temporaires et artificielles
- STH : surface toujours en herbe des exploitations (prairies permanentes)
- STH : hors exploitations (collectives, hors champ)



📈 Évolution observée

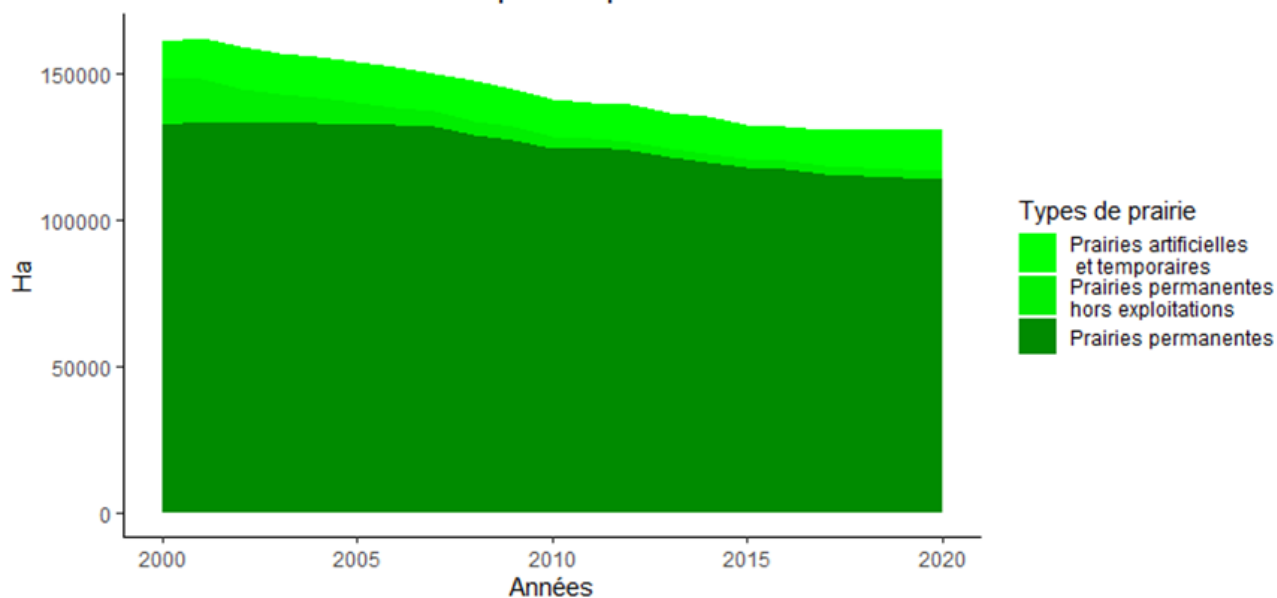
Evolution des surfaces des prairies pour: Grand-Est



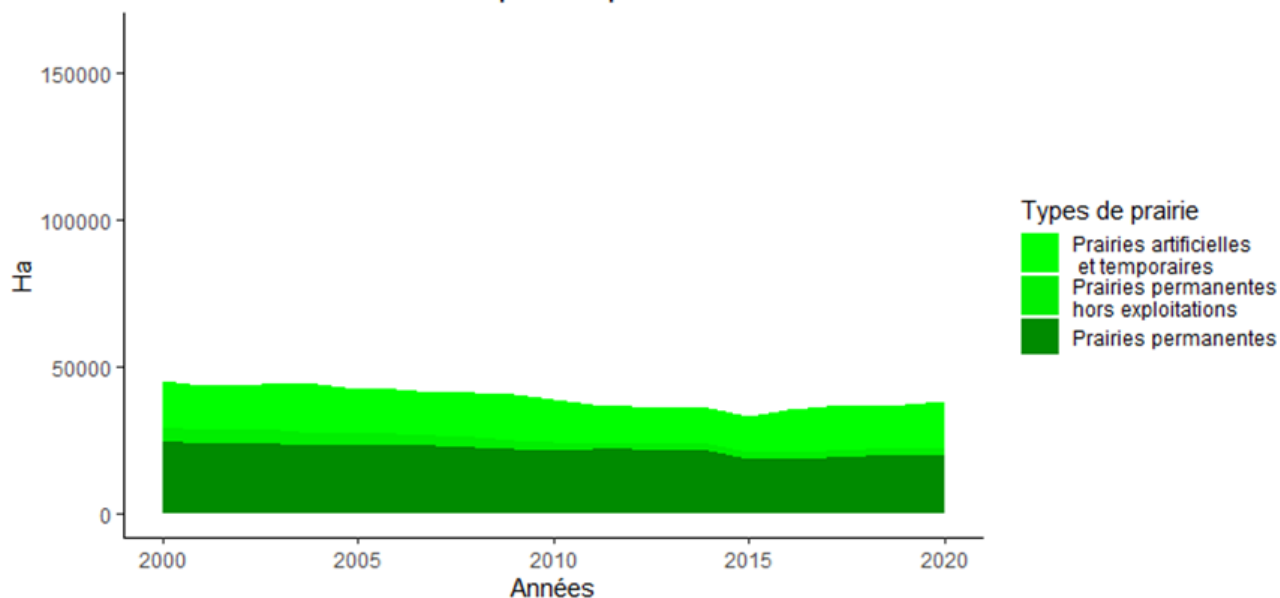


Surfaces exploitées en prairies

Evolution des surfaces des prairies pour: 08 - Ardennes



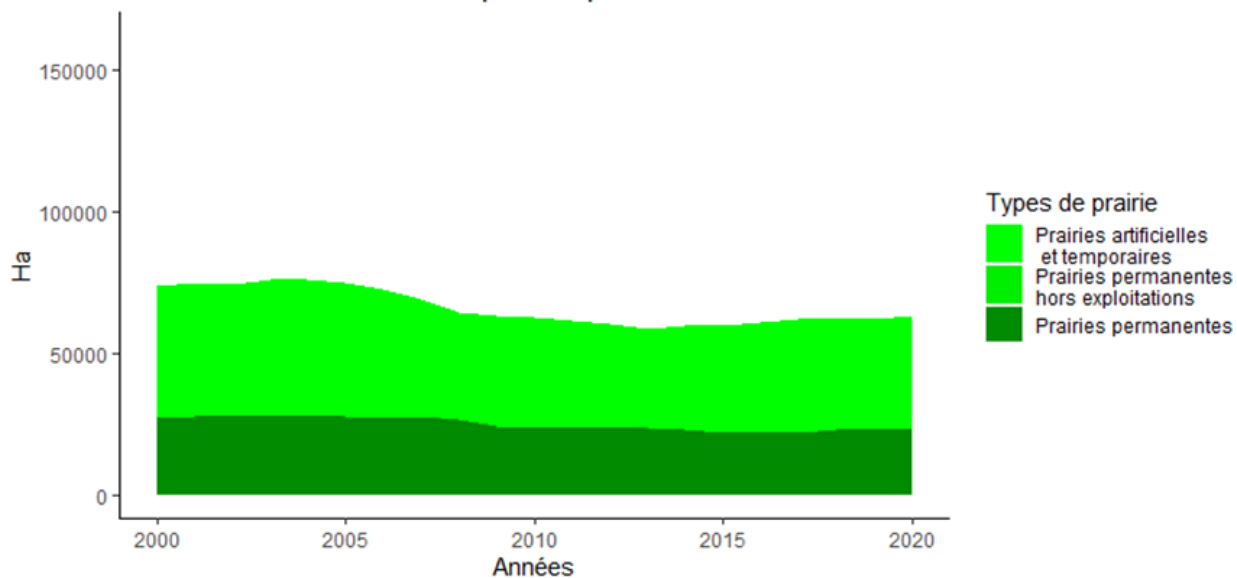
Evolution des surfaces des prairies pour: 10 - Aube



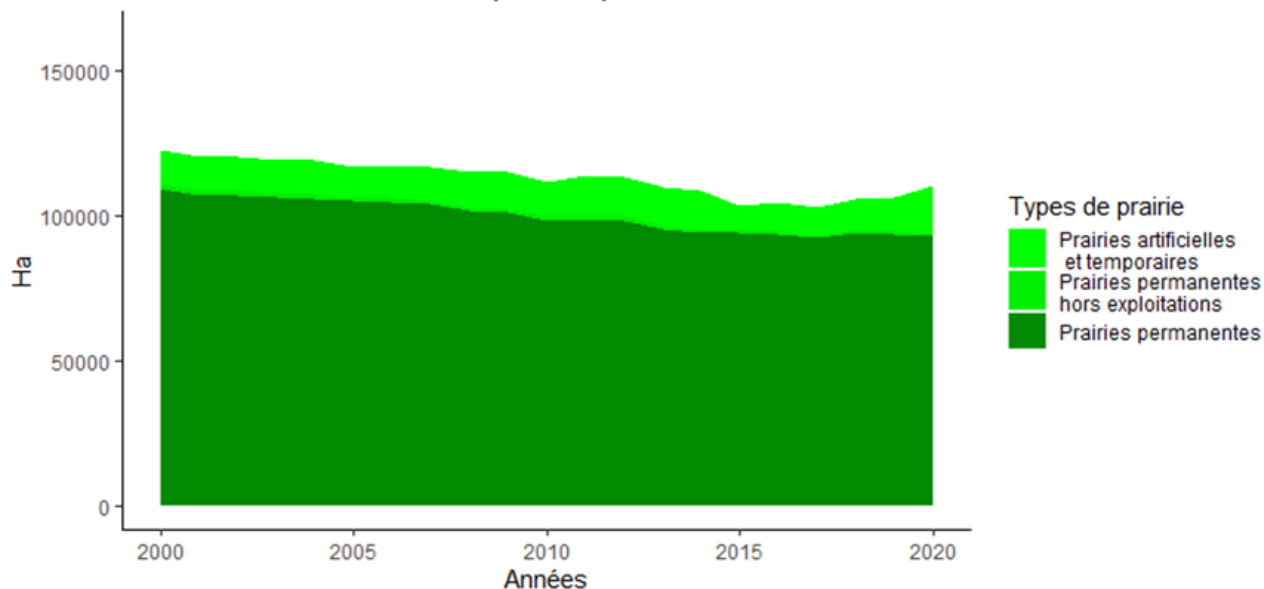


Surfaces exploitées en prairies

Evolution des surfaces des prairies pour: 51 - Marne



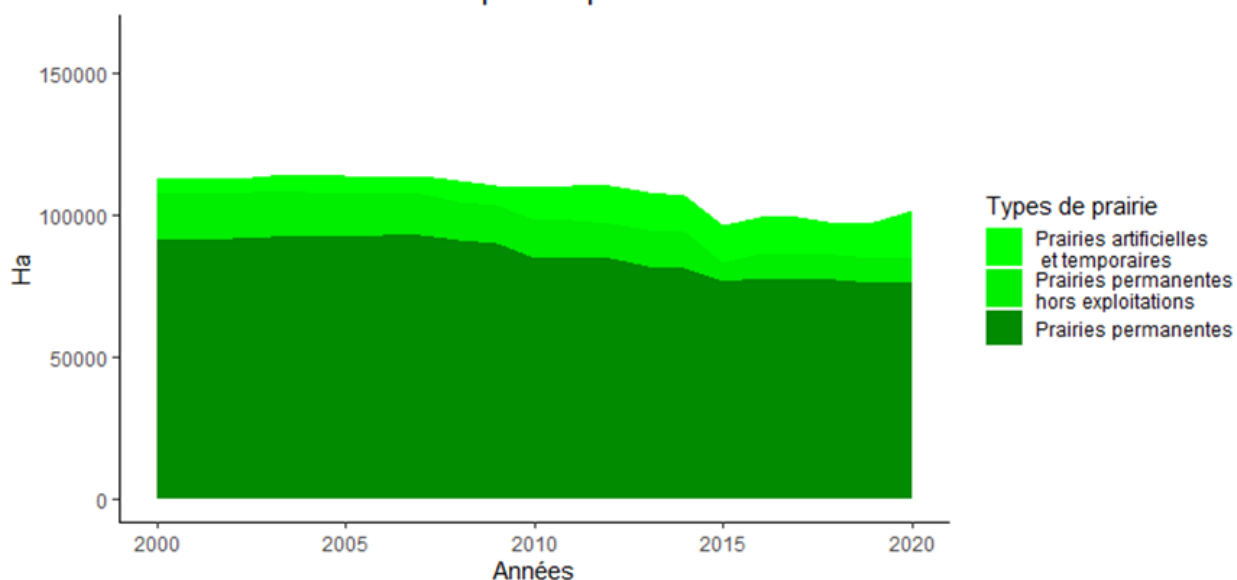
Evolution des surfaces des prairies pour: 52 - Haute-Marne



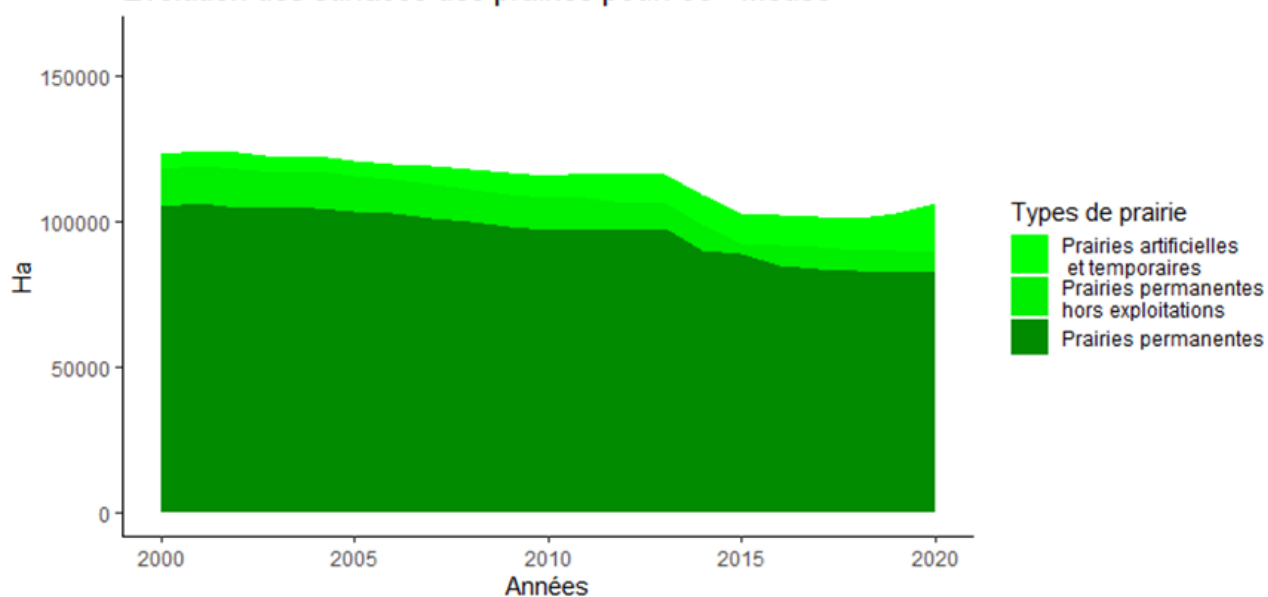


Surfaces exploitées en prairies

Evolution des surfaces des prairies pour: 54 - Meurthe-et-Moselle



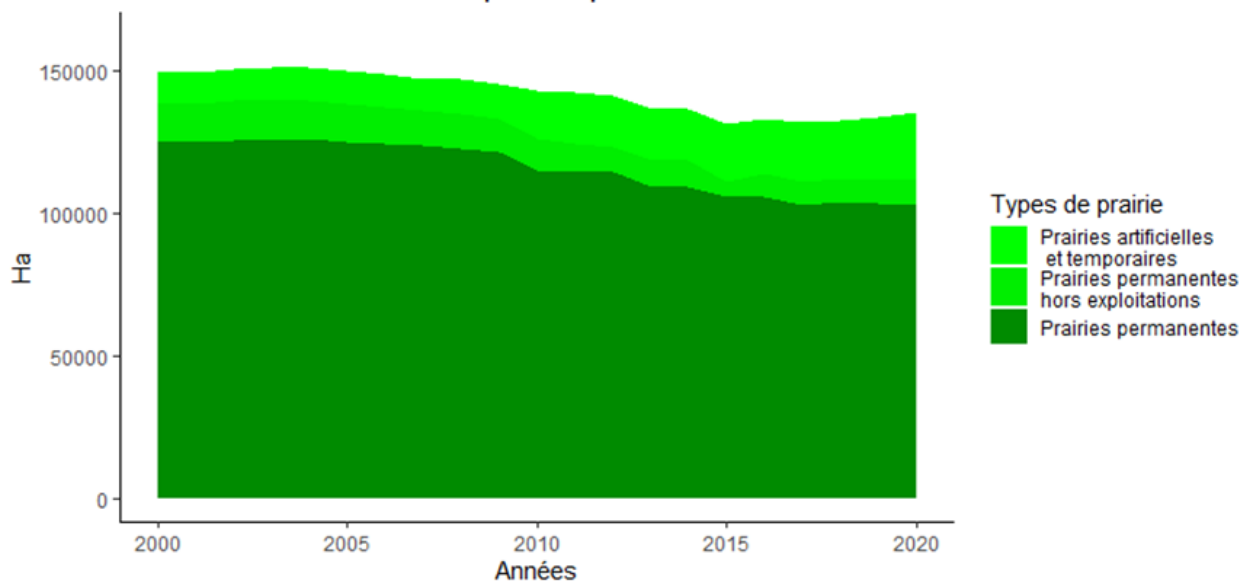
Evolution des surfaces des prairies pour: 55 - Meuse



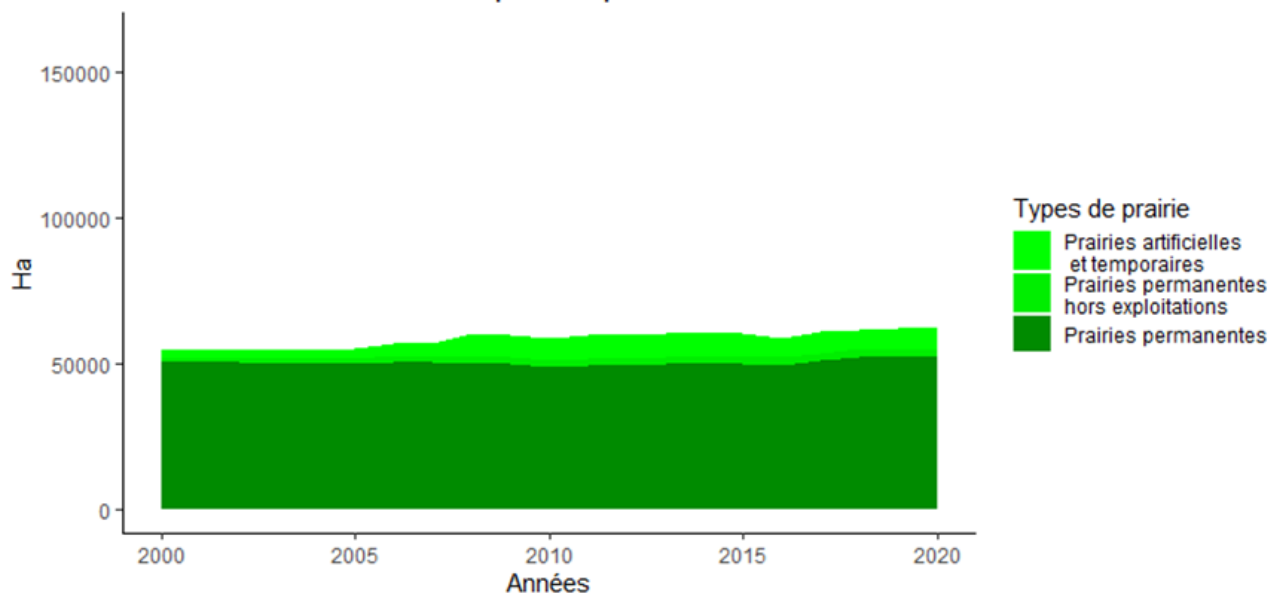


Surfaces exploitées en prairies

Evolution des surfaces des prairies pour: 57 - Moselle



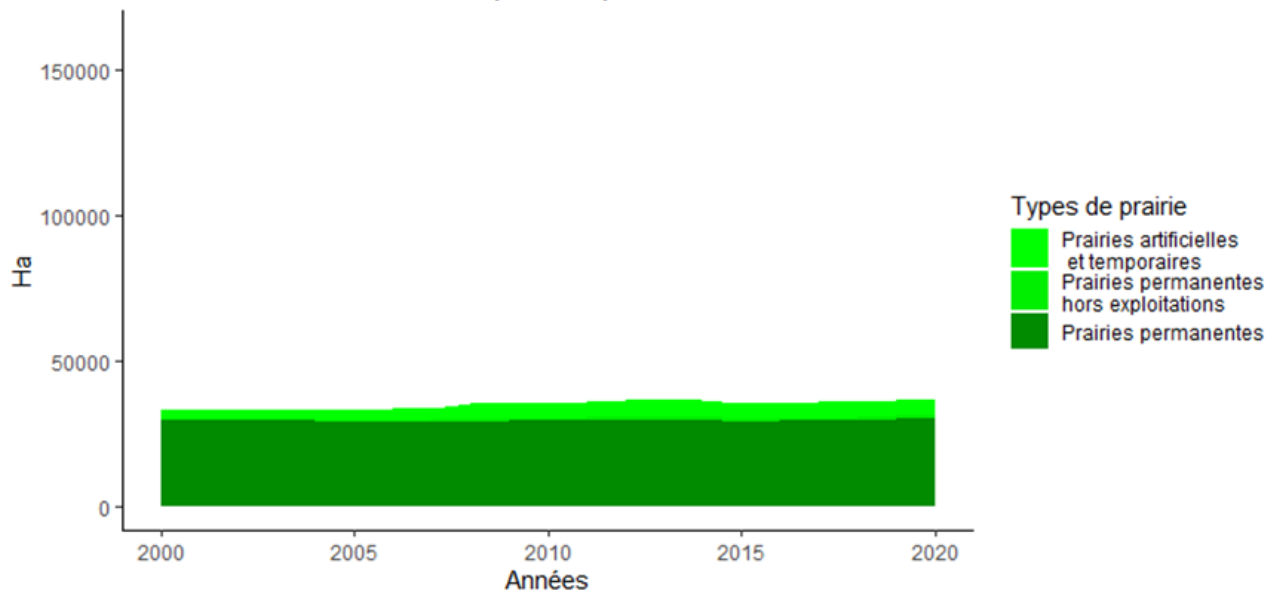
Evolution des surfaces des prairies pour: 67 - Bas-Rhin



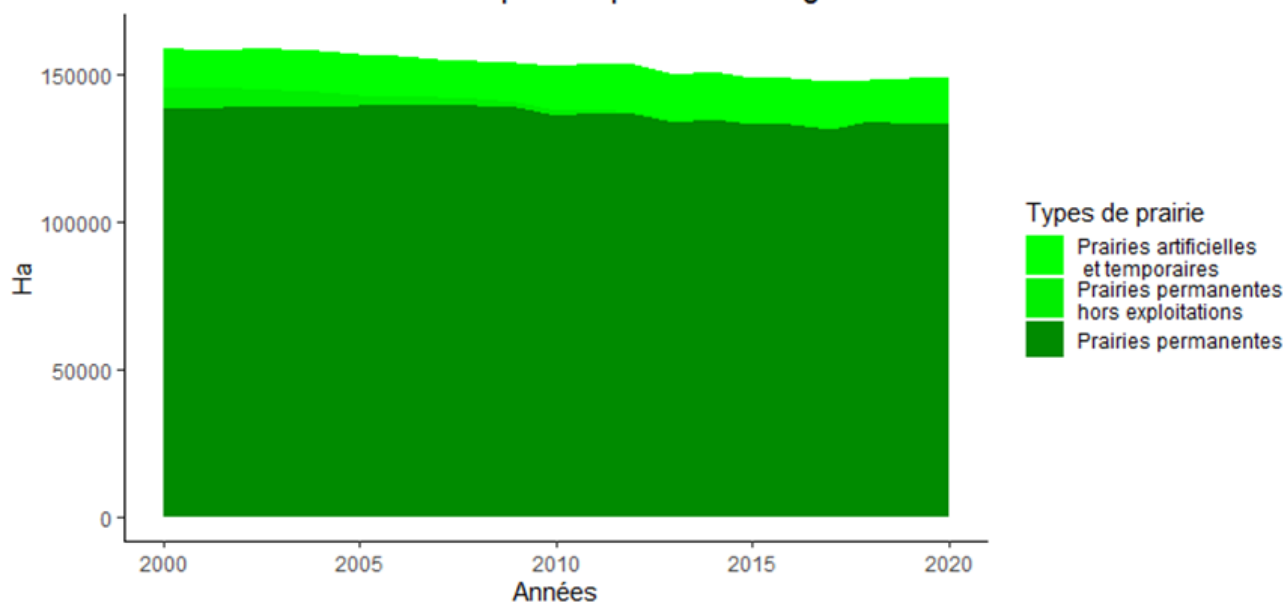


Surfaces exploitées en prairies

Evolution des surfaces des prairies pour: 68 - Haut-Rhin



Evolution des surfaces des prairies pour: 88 - Vosges





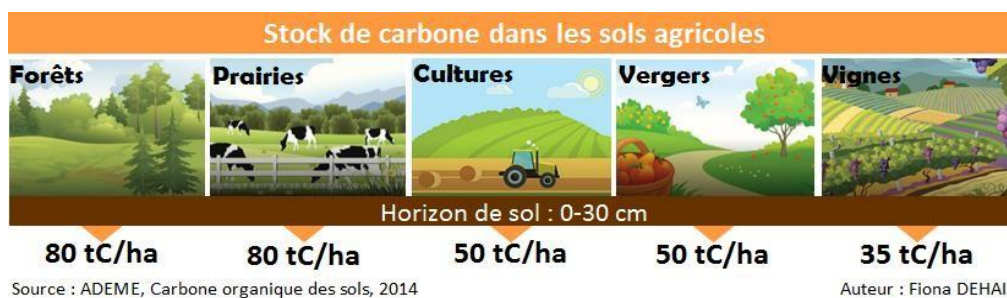
Surfaces exploitées en prairies

L'évolution des surfaces en **prairies permanentes** des exploitations est résumée dans le tableau suivant :

	Surface STH moyenne 2000-2002 (en ha)	Surface moyenne STH 2018-2020 (en ha)	Rapport (%) : surface finale/surface initiale
08 - Ardennes	132979	114363	86
10 - Aube	24113	19827	82
51 - Marne	27706	23043	83
52 - Haute-Marne	107512	93443	87
54 - Meurthe-et-Moselle	91398	76513	84
55 - Meuse	105369	82623	78
57 - Moselle	124944	103287	83
67 - Bas-Rhin	50327	52313	104
68 - Haut-Rhin	29582	30069	102
88 - Vosges	138365	133278	96
Grand-Est	832294	728760	88

Analyse

L'agriculture et la sylviculture sont les seules activités humaines contribuant à la séquestration du carbone dans les sols, réduisant ainsi l'impact des émissions de GES. L'agriculture est donc un levier fort dans la préservation des stocks de carbone et pour la stabilité du climat, avec les prairies qui ont le potentiel de séquestration le plus important.



Les sols des prairies permanentes sont riches en matières organiques (constituées à moitié par du carbone). Il convient donc avant tout de préserver ce stock pour contribuer à l'atténuation du changement climatique.

Le guide méthodologique CAP2ER, de la méthode carbonagri du label bas carbone évalue à 950 Kg de carbone par hectare et par an la conversion d'une prairie en culture.

Les surfaces de prairies permanentes se maintiennent dans les Vosges et croissent en Alsace. Par contre dans les 7 autres départements, la baisse de surface sur la période 2001-2019 (moyennes triennales) oscille entre -13% (Haute-Marne) et -22% (Meuse).



Surfaces exploitées en prairies

Les prairies permanentes constituent de plus un atout irremplaçable dans la préservation de la biodiversité et la protection de la qualité de l'eau.

Parallèlement, on remarquera sur les départements de la Marne et de l'Aube un profil caractéristique faisant apparaître une part importante de prairies artificielles qui comprennent notamment la luzerne destinée à déshydratation.

A RETENIR

Les surfaces de prairies diminuent globalement sur l'ensemble du Grand Est. La perte peut atteindre 22 % de surface sur la période 2000-2020. Le sol des prairies renferme un stock de carbone sous forme de matière organique, qui est un atout précieux dans la lutte contre le changement climatique mais aussi pour le maintien de la biodiversité et la qualité de l'eau.



Pour en savoir plus

[CLIMAGRI® : VERS UNE STRATEGIE REGIONALE EN MATIERE D'ENERGIE, GAZ A EFFET DE SERRE ET QUALITE DE L'AIR EN AGRICULTURE, VITICULTURE ET FORET. 2018.](#)

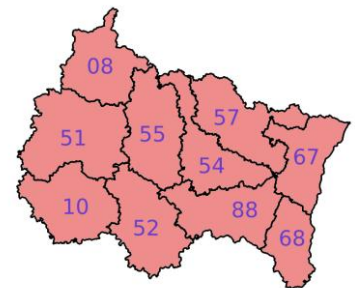
Surface implantées en légumineuses (culture principale)

🔑 Nature et source des données

Agreste. Statistique annuelles- Statistique Agricole Annuelle.

🕒 Indicateur

Données fournies à l'échelle des 10 départements de la région pour les années 2000 à 2020.

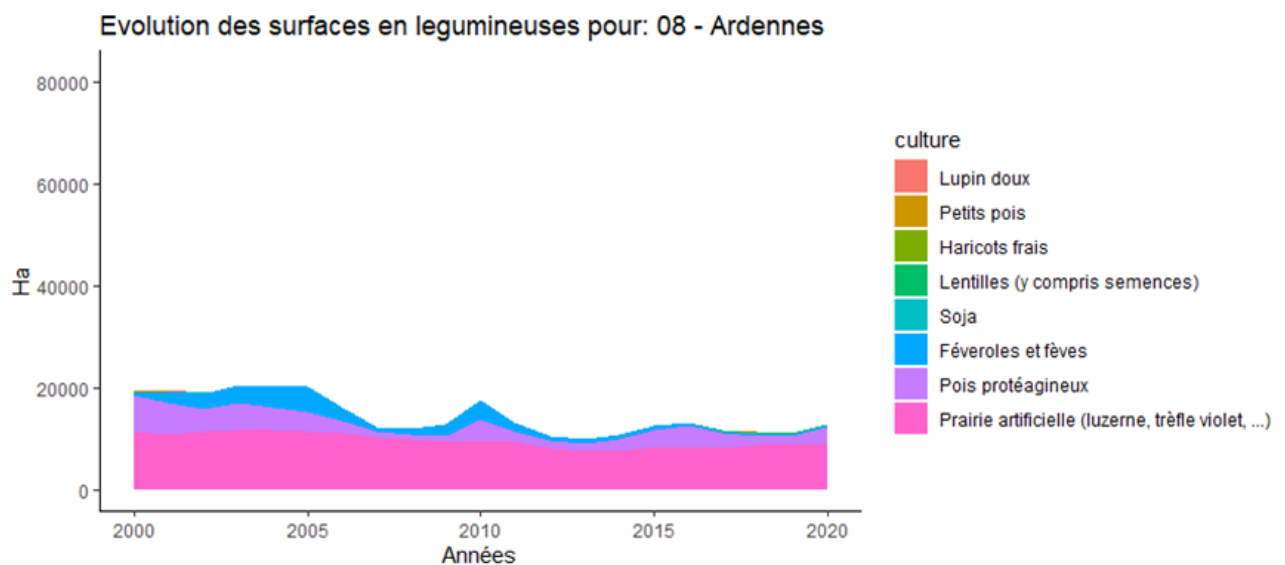


9 cultures sont prises en compte dans la nomenclature de la statistique annuelle:

- Prairie artificielle (luzerne, trèfle violet, ...),
- Pois protéagineux,
- Féveroles et fèves,
- Soja,
- Lentilles (y compris semences),
- Haricots frais,
- Petits pois,
- Lupin doux,
- Haricots secs (y compris semences).

Ce décompte de surface n'est pas exhaustif puisqu'il néglige les légumineuses implantées en dérobées, cultures intermédiaires ou en mélange dans une partie de la surface fourragère.

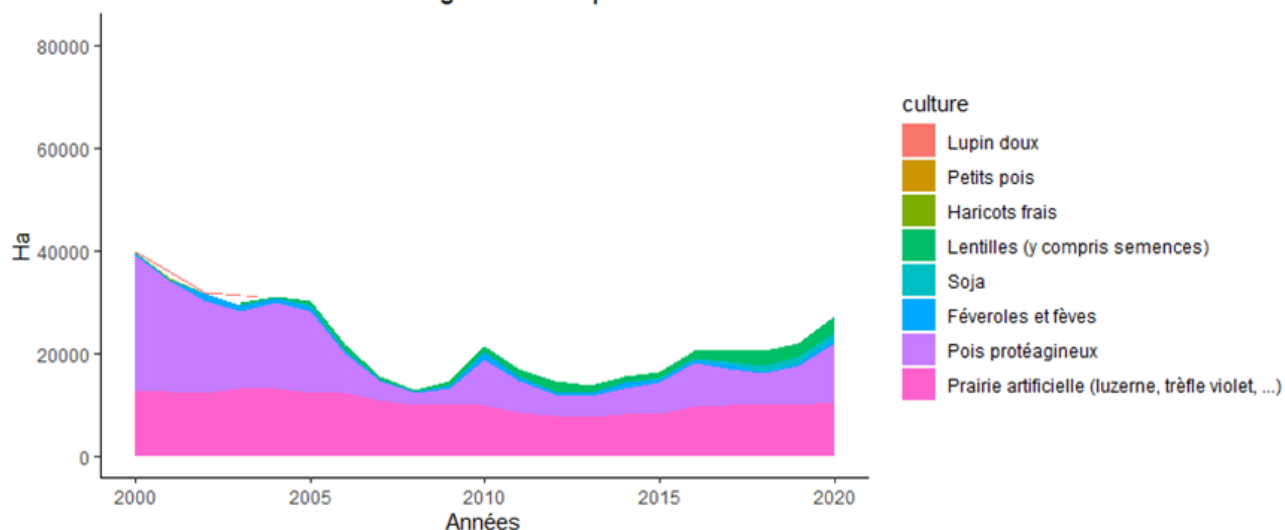
📈 Évolution observée



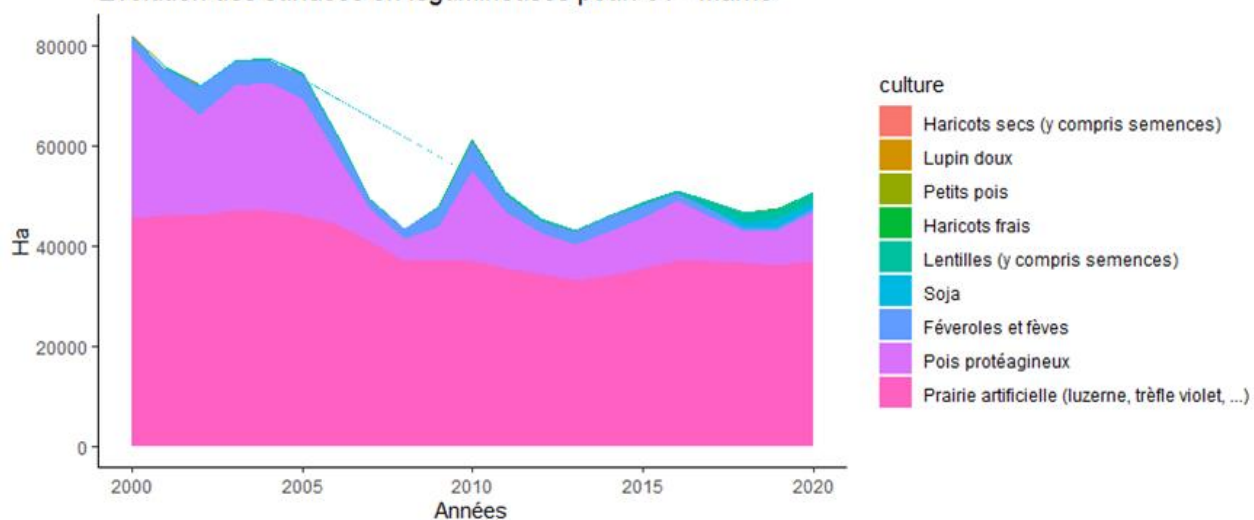


Surface implantées en légumineuses (culture principale)

Evolution des surfaces en légumineuses pour: 10 - Aube

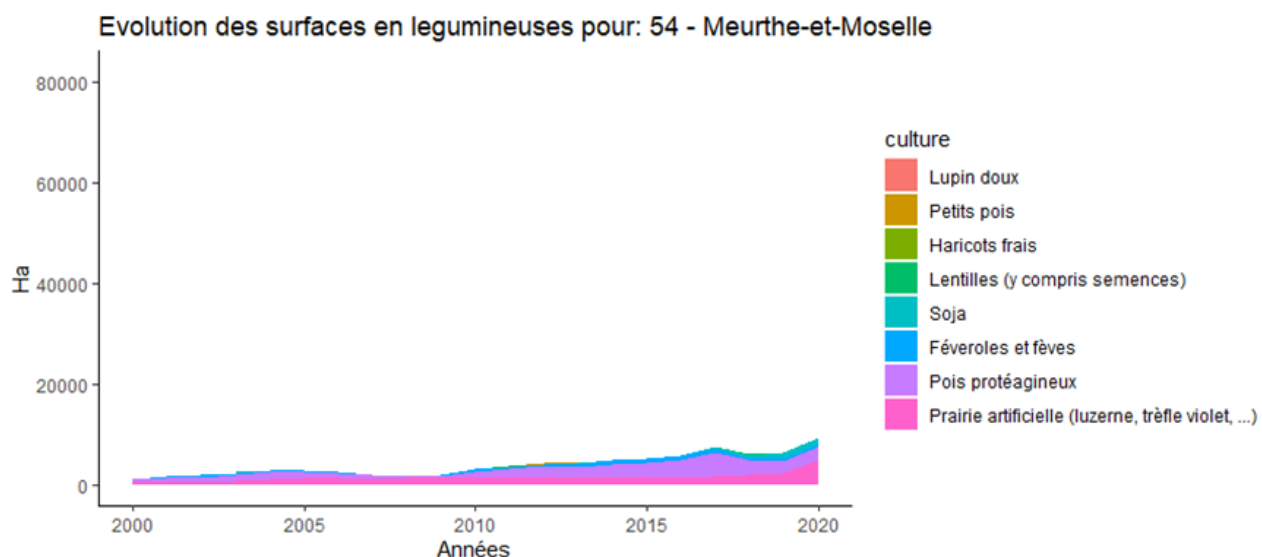
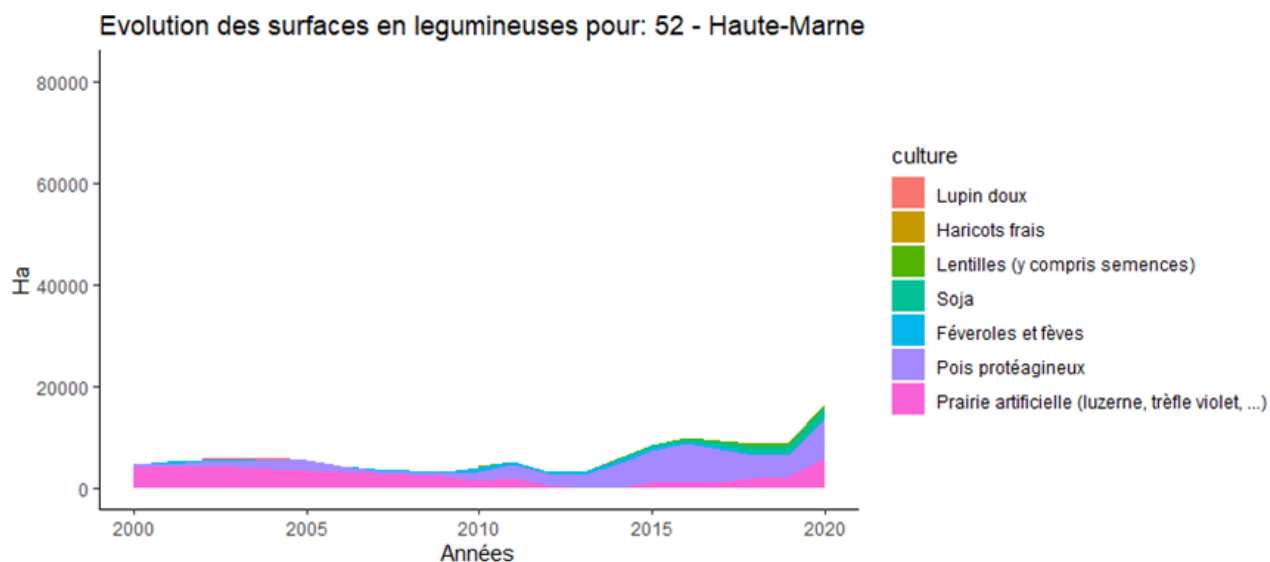


Evolution des surfaces en légumineuses pour: 51 - Marne





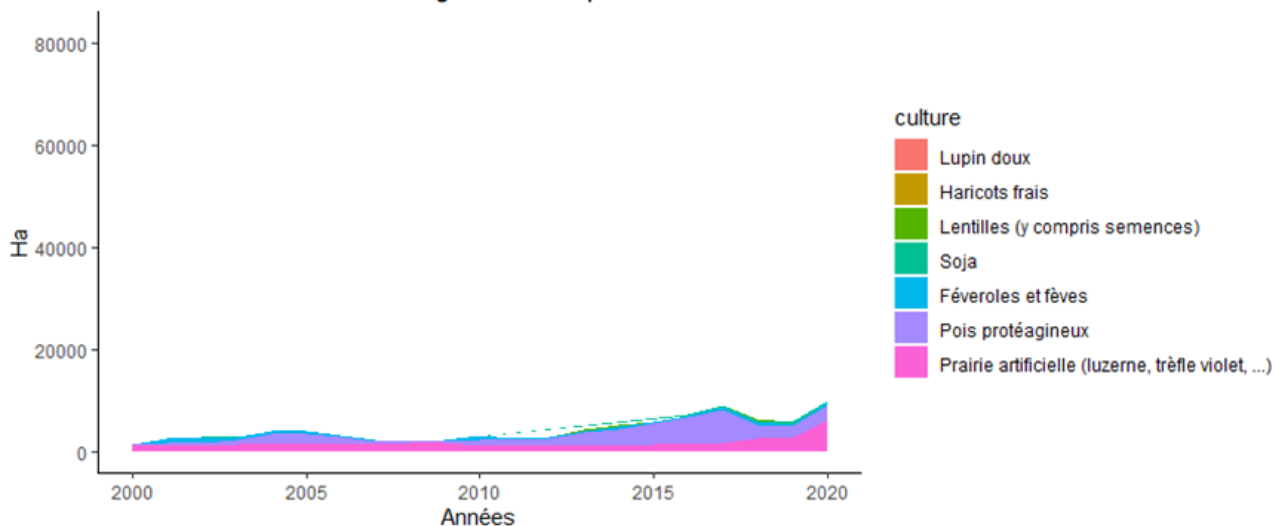
Surface implantées en légumineuses (culture principale)



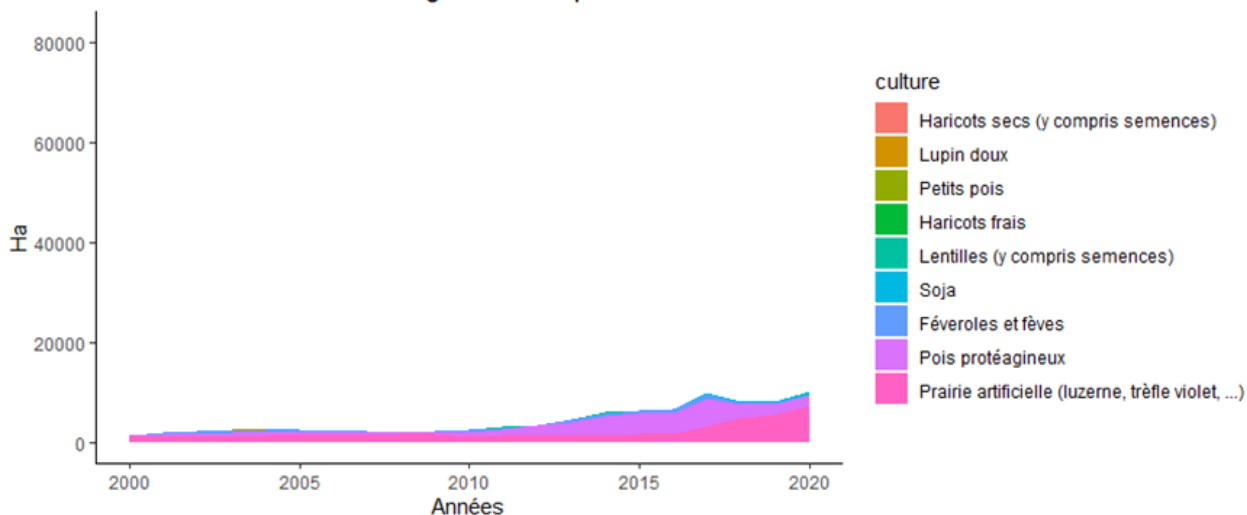


Surface implantées en légumineuses (culture principale)

Evolution des surfaces en légumineuses pour: 55 - Meuse

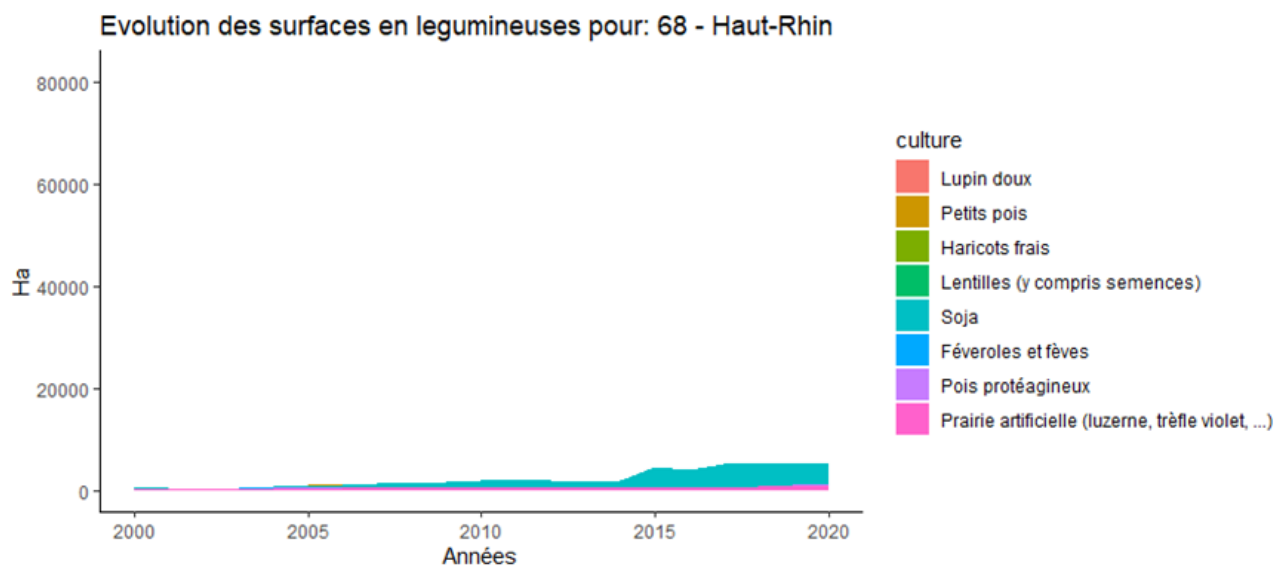
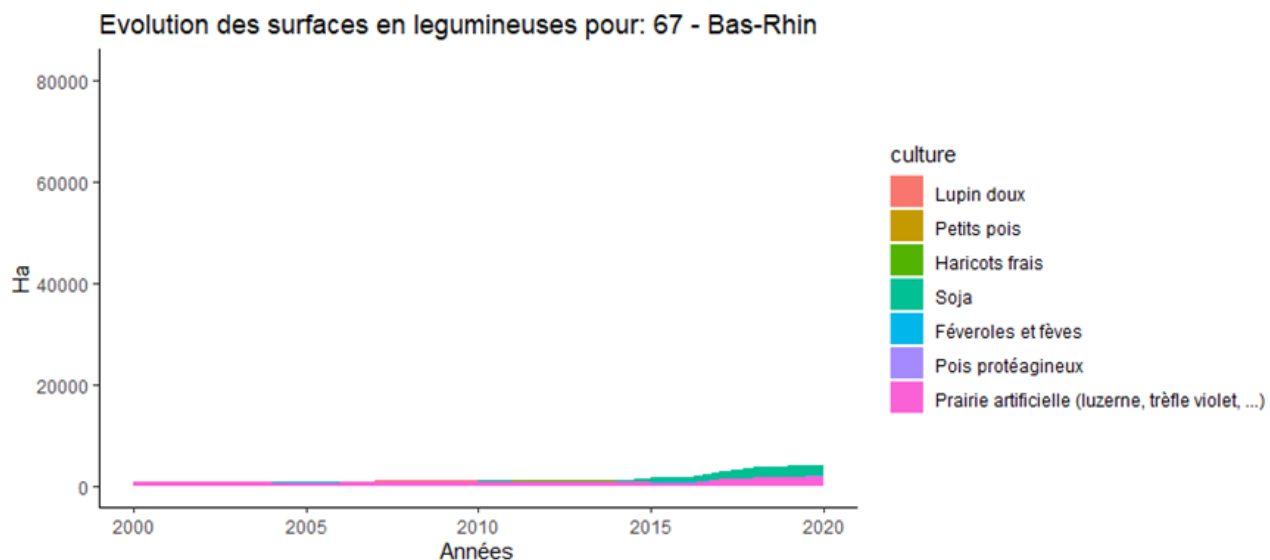


Evolution des surfaces en légumineuses pour: 57 - Moselle





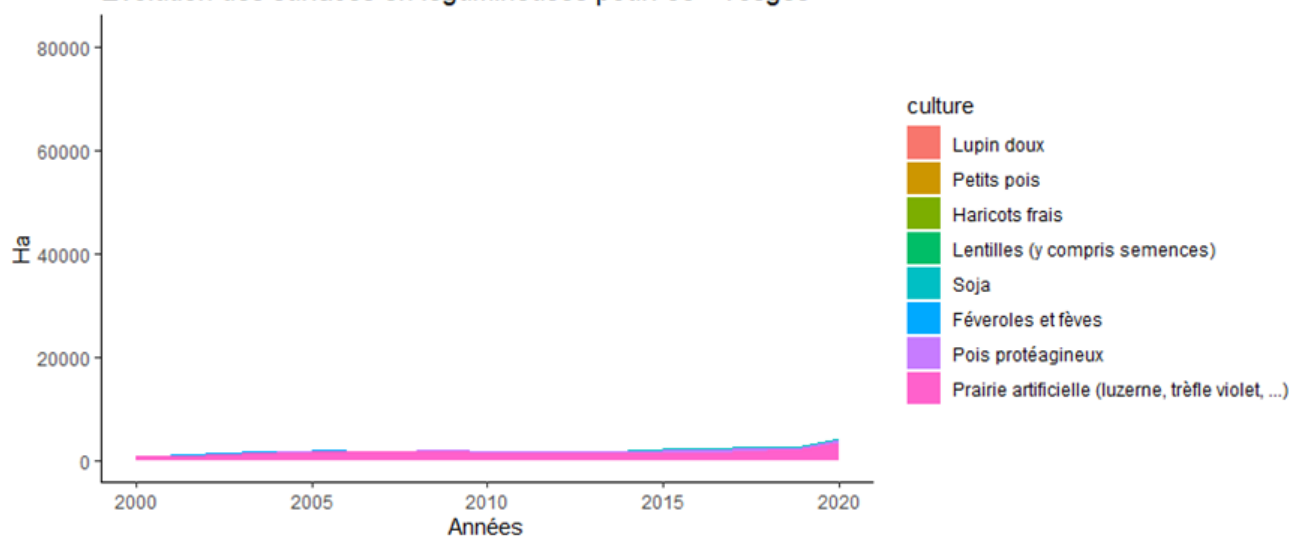
Surface implantées en légumineuses (culture principale)



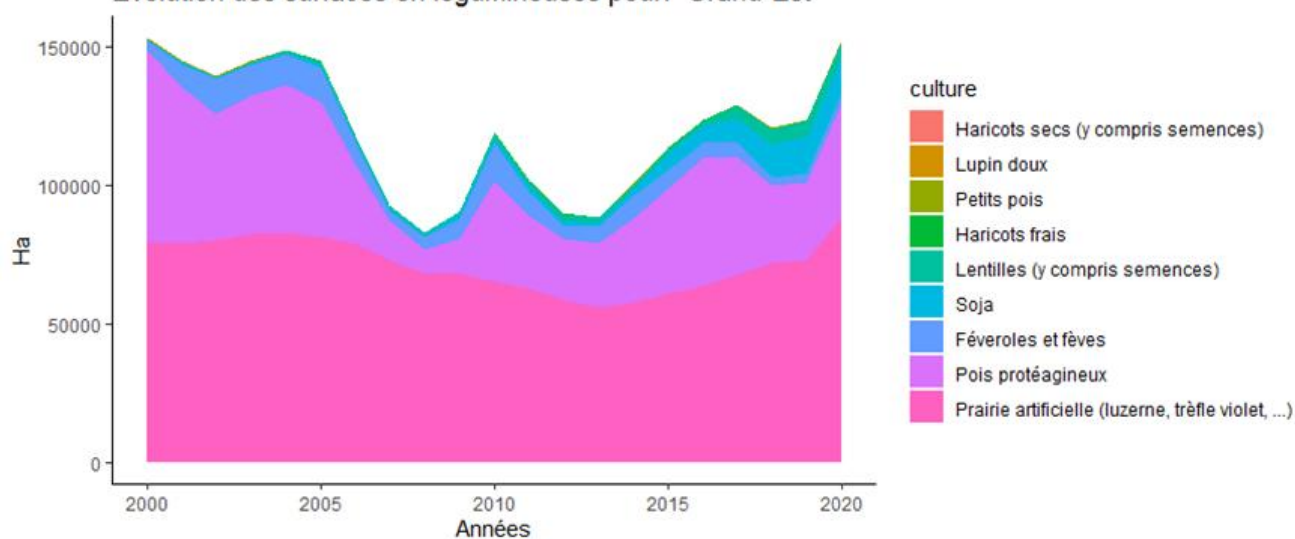


Surface implantées en légumineuses (culture principale)

Evolution des surfaces en légumineuses pour: 88 - Vosges



Evolution des surfaces en légumineuses pour: Grand-Est





Surface implantées en légumineuses (culture principale)

L'évolution des surfaces en légumineuses des exploitations est résumée dans le tableau suivant :

	Surface lég. moyenne 2000-2002 (en ha)	Surface lég moyenne 2018-2020 (en ha)	Rapport (%) : surface finale/surface initiale
Prairie artificielle (luzerne, trèfle violet, ...)	79596	77829	98
Pois protéagineux	56732	32224	57
Soja	576	12532	2 176
Lentilles (y compris semences)	119	5867	4 930
Féveroles et fèves	8073	3251	40
Haricots frais	91	178	196
Petits pois	227	103	45
Lupin doux	227	48	21
Haricots secs (y compris semences)	10	13	130

Analyse

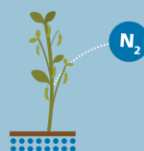
POURQUOI DES LÉGUMINEUSES?

Les légumineuses sont avantageuses car non seulement elles s'adaptent au changement climatique mais elles contribuent à l'atténuation de ses effets.



Les légumineuses peuvent fixer l'azote atmosphérique et le fournir au sol

Ceci **réduit le besoin d'engrais à base d'azote synthétique** et contribue à la réduction d'émissions de gaz à effet de serre.



85 millions d'ha de légumineuses ont contribué mondialement à fixer **3-6 millions de tonnes d'azote** dans les sols.*



Meilleures variétés
Les légumineuses ont une **grande diversité génétique.**



Cette diversité est une qualité particulièrement importante pour ainsi **développer des variétés de légumineuses encore plus résilientes au climat.**

ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE

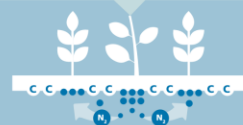


Systèmes de cultures basés sur les légumineuses

Comprenant des légumineuses dans la rotation des cultures **exploitant les microbes symbiotiques pour fixer l'azote**, le transférant partiellement aux cultures successives et ainsi augmentant les récoltes.



Les cultures intercalaires ont un **sol avec un potentiel de séquestration du carbone plus élevé** que celui des systèmes de monocultures.



Les légumineuses et les systèmes agroforestiers

Cultiver des légumineuses comme les pois cajans conjointement à d'autres cultures **améliore la sécurité alimentaire des agriculteurs**, en les aidant à diversifier leur nutrition et leurs sources de revenus.



Les légumineuses dans la nutrition animale

Quand elles sont introduites dans l'alimentation animale, les produits dérivés de légumineuses **contribuent à améliorer le taux de conversion des aliments** en réduisant, au même moment, les émissions de gaz à effet de serre.

Diminution des émissions de méthane des ruminants.





Surface implantées en légumineuses (culture principale)

L'historique des surfaces implantées en légumineuses en Grand Est nous permet de faire 3 constats principaux :

- Une grande inégalité de répartition entre les territoires ;
- La place privilégiée que tiennent les prairies artificielles dont la luzerne (Aube et Marne) qui représentent 60 % des surfaces globales et dont la filière de production de luzerne déshydratée permet de maintenir une stabilité des surfaces ;
- L'irrégularité des implantations qui traduit des effets conjoncturels d'aubaine de la politique agricole et des systèmes d'aides.

Les grandes évolutions sur la période 2000-2020 :

- Diminution de 43 % de la surface en pois protéagineux ;
- Augmentation très forte des surfaces de lentille et de soja, concentrées dans le département du Haut-Rhin.

A RETENIR

Les surfaces globales implantées en légumineuses (culture principale) en Grand Est ont globalement diminué d'environ 10 % pour atteindre 130 000 ha. Une grande part (60 %) est constituée de prairies artificielles (luzerne) dont la surface reste stable. Des cultures progressent rapidement (lentilles et soja) mais cela ne compense pas entièrement l'effondrement de la surface en pois protéagineux.

En fixant l'azote de l'air les légumineuses permettent de diminuer les apports d'engrais minéraux azotés qui constituent un des facteurs d'émissions des gaz à effet de serre de l'agriculture. Elles sont une source de protéines aussi bien pour l'alimentation humaine qu'animale.